Agressée dans son collège par 5 filles qui lui reprochent d'être "une erreur de la nature"

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 27 février 2020

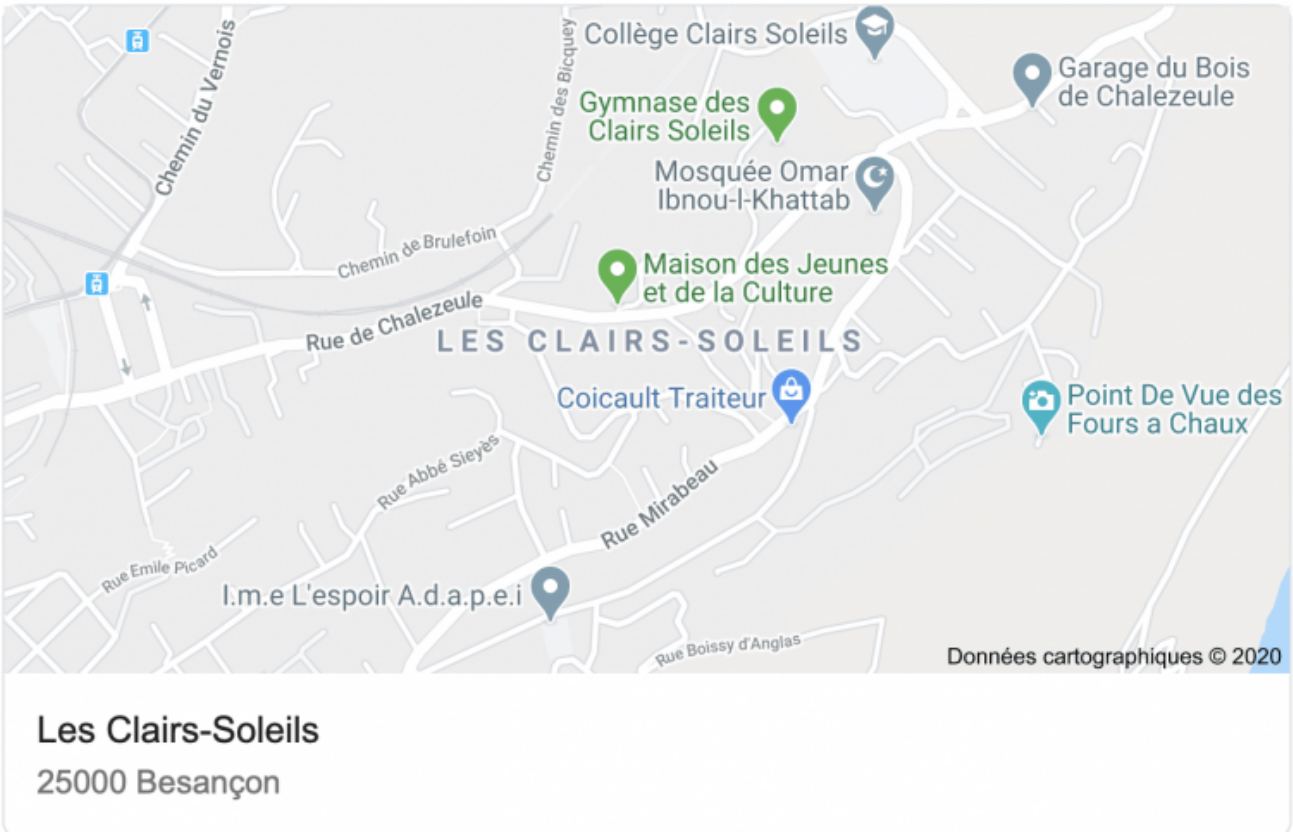

.

Cela se passe au collège des *Clairs Soleils*, à Besançon…

Evénement rapporté par l'Est-Républicain.

A cause de la couleur de ses cheveux…
Quelle couleur ? Blonds ? Roux ? Bruns ? Bleus ?

Sa couleur de peau…
Blanche ? Noire ? Verte ? Avec des tâches de rousseur ? Des zébrures ? (1)

« *Elles étaient à cinq contre elles. Elles l'ont frappée et une fois au sol, elle a subi des coups de pied dans le ventre.* » Elle a également été insultée : « *Tu es une erreur de la nature »,* lui ont répété les auteurs, en référence à sa couleur de peau, selon sa mère.

Une bonne élève….Une tare dans l'Education nationale de nos jours…

Les seuls dignes d'attention sont les "jeunes" en difficulté. En difficulté, un sophisme pour camoufler la volonté pour nombre d'entre eux de refuser l'Ecole de la France…

Tous les ingrédients pour être agressée en somme !

Et quelles agressions ! Orales certes, mais aussi un tabassage de la victime au sol !
Qui pratique ainsi ? Des Gauloises déchaînées ? Des aliens ?

.

Sanctions : exclusion temporaire de 5 jours pour une fille, un blâme pour les autres, donc sans même un conseil de discipline pour des actes aussi graves…

Pourquoi une telle mansuétude incongrue ?
Pas de vagues ? La notation du chef d'établissement et de ses adjoints ?

.

Profondément choquée, elle n'est pas retournée au collège durant deux longues semaines. « *Elle faisait des cauchemars. Elle ne voulait même plus sortir de la maison*. »

Quand elle a repris les cours, elle a de nouveau été bousculée par ces mêmes filles. Rebelote le lendemain. Pour sa mère, c'en est trop. Elle juge cette situation « intolérable ». « *Ma fille a depuis un soutien*

psychologique. Le collège lui a proposé de venir plus tard et de ne pas sortir en récréation. Mais ce n'est pas à elle de se cacher, c'est elle la victime ! « *Ma fille a depuis un soutien psychologique. Le collège lui a proposé de venir plus tard et de ne pas sortir en récréation*» Elle se refuse à changer son enfant de collège.

La mère, lasse des agressions successives subies par sa fille, demande une exclusion définitive des coupables et avec sa fille, elle a porté plainte au commissariat.
Nous ne pouvons que soutenir la mère et sa fille !

Et l'Education nationale (NDLR : Rectorat) toujours aussi indigne avance des arguments pour ne pas sanctionner vraiment les auteurs des agressions…
« *Le plus important est l'accompagnement mené par le collège. De la victime mais aussi l'agresseur pour que ces situations ne se reproduisent plus. Renvoyer les personnes n'est pas toujours la bonne solution, car elles iront s'inscrire ailleurs et continueront d'avoir ce type de comportement.* »

– Pour ce qui est de l'accompagnement, une pantalonnade dont se moquent les coupables et qui contraint la victime à côtoyer ses oppresseurs confortés par la clémence institutionnelle !
– Et le rectorat de donner le bâton pour se faire battre. Alléguer qu'ailleurs elles continueraient à avoir ce comportement… Alors sans sanction significative, dans le même établissement, pourquoi se géneraient-elles ?
Or, déjà le CPE a entendu la victime. A priori le CPE s'est donc adressé aux responsables des agressions, ce que j'ose pour le moins espérer… ce qui n'a pas empêché de nouvelles agressions !

Et soyons clairs, même si tribunal, ce n'est pas pour demain…
Une véritable sanction de l'établissement est donc impérative !

Il est temps que l'Education nationale Enseigne et Éduque, pour ce qui est de son ressort, et s'adonne un peu moins, beaucoup moins, à l'idéologie "pédagodémagogiste" bourdieusienne qui la gangrène !

(1) Note de Christine Tasin

Quelle couleur de cheveux et de peau ? Au vu de la présentation sur le net du quartier et du collège Les Clairs soleils, j'ai quelques idées… quant à la débauche d'argent mise dans les quartiers de ce genre, 2 réhabilitations en 25 ans, et pour quel résultat ? Pour que 5 Aliens maltraitent une pauvre gamine de 13 ans qui n'a pas la même couleur qu'eux et qui, circonstance aggravante, est une bonne élève.

Par ailleurs je ne trouve aucun communiqué de la Licra, du Mrap, de la LDH pour dénoncer le comportement raciste des petites racailles. Imaginez le tohu-bohu si 5 gamines blanches avaient dit et fait la même chose à une petite Noire… Imaginez. Sûr que, en sus, les agresseurs auraient été virées illico presto. C'est toujours la même chose, les nôtres sont en danger, partout, et les responsables se taisent.

Du quartier urbain paisible à la cité sensible[modifier | modifier le code]

Les Clairs-Soleils comme Planoise et un grand nombre de quartiers construits à la même époque rencontrent des problèmes économiques et sociaux : dégradation du cadre de vie, tensions sociales, promiscuité, délinquance, inadaptation des équipements… ce qui a conduit le secteur à être classé parmi les Zones urbaines sensibles dans les années 2000. En 1978 un « Livre bleu » exprimant le ras-le-bol des habitants est créé, soulignant les conditions de vie insoutenables à l'époque. Ce livre bleu, rédigé par des habitants, des associations, des travailleurs sociaux et des animateurs comprenant une centaine de pages et une cinquantaine de photos fit l'effet d'une véritable bombe auprès de l'équipe municipale en place et de l'Office HLM de l'époque. Suite aux réclamations évidentes d'aide des autorités, Robert Schwint maire de Besançon à l'époque décida d'engager une procédure de rénovation du quartier nommée opération « HVS » (Habitat et Vie Sociale).
À partir de 1982 les travaux, répartis en trois phases devaient durer environ de cinq ans et portèrent sur la réhabilitation des barres HLM et des tours aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de celles-ci,

ainsi que l'aménagement d'espaces verts, la construction d'une maison de quartier et l'ouverture de locaux sociaux, et la zone semblait avoir retrouvé de son charme jusqu'au milieu des années 1990. En 1981 les Clairs-Soleils furent classés en ZEP (zone d'éducation prioritaire), il y eut également la création de l'association « Clairso » ou encore la diffusion fin 1992 du journal « L'Éclair-Soleil ».

Hélas, les efforts de la Ville et de l'Office HLM souffrirent rapidement de la paupérisation grandissante, et des tensions quotidiennes, malgré l'implantation en 1991 d'une agence décentralisée de l'Office HLM, et l'installation d'un Point public en 1999. En 2001, la ville dépose un dossier de candidature pour l'obtention d'un crédit du ministère de la Ville, voulant rénover de nouveau le secteur des Clairs-Soleils. En juin 2005, le programme de rénovation urbaine des Clairs-Soleils entrait dans sa phase opérationnelle.

En 2007, le bâtiment Mirabeau, la « Banane » et la « Tour 106 » ont été définitivement détruits, soit un total de 232 logements. D'ici 2010, 353 logements dont 117 locatifs privés, 192 locatifs publics et 44 en accession seront construits ainsi qu'une réhabilitation complète de 145 locatifs publics. Aussi, la rénovation de la voirie, la création d'une place centrale de 3 900 m² accueillant activités commerciales et services, la réalisation et l'amélioration des équipements publics dont notamment l'extension de la bibliothèque et l'aménagement du parc adjacent, ainsi que la vente aux locataires qui le souhaitent des appartements de la Tour 110 font partie du programme de rénovation du quartier.

Le coût de cette opération est estimé à environ 40 millions d'euros, financés par la Ville, Grand Besançon Métropole, le département, la région, l'État, les bailleurs sociaux, la Caisse des Dépôts et Consignation et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Toutes ces transformations ont pour but de redorer le blason du secteur qui fut surnommé le « Petit Chicago ». En 2006, le quartier comptait environ 2 891 habitants[2,3].

https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Clairs-Soleils

.

Par ailleurs, il s'en passe des belles, au collège Les Clairs soleils… On achète la paix sociale de façon évidente. C'est à lever le coeur. Je ne peux que conseiller à la mère de la jeune victime de changer son enfant d'établissement et de déménager si possible (je sais c'est plus facile à dire qu'à faire), elle n'aurau aucune aide de l'administration engluée dans les histoires de migrants.

Et un projet *théâtre, laïcité et migrations* (que vient faire la laïcité dans ce foutoir ?

Et un spectacle *le garçon à la valise…*

Et une exposition au musée des Beaux-Arts : « *Migrations et échanges entre les civilisations* »!

Quant aux difficultés que l'on devine autour de "l'option natation"… elles permettent de deviner que les filles réussissent à se faire dispenser de natation… C'est beau l'islam pour les filles !

http://www.clg-clairs-soleils.ac-besancon.fr

.

Je vous conseille tout de même de protester auprès du collège, de l'Inspection départementale, du rectorat et de Blanquer pour soutenir l'agressée et demander l'exclusion de ses tourmenteurs.

Collège.
Tél : 03 81 61 34 34 – Fax : 03.81.61.25.80 –
Mail Chef d'établissement : ce.0251116c@ac-besancon.fr
La représentation des parents :
section-fcpe-clairs-soleils@googlegroups.com

Académie de Besançon http://www.ac-besancon.fr/NousContacter

Blanquer : https://www.education.gouv.fr/contactez-nous-41633/category/taxonomy/term/392